



Différences lexicales des expressions familiaires et populaires en « francophonie du Nord »

MARTIN RUZICKA

Université Palacký à Olomouc en République tchèque
m.ruzicka.pracovni@hotmail.com

— RÉSUMÉ

Le texte¹ qui suit présente plusieurs observations et réflexions ayant trait aux variations diatopique et diastratique du lexique du français, des points de vue lexicologique, lexicographique et sociolinguistique.

Dans cette étude, la variation diatopique concerne les territoires de la francophonie du Nord, soit la Belgique, la France, le Québec et la Suisse. Quant à la variation diastratique, nous nous concentrons sur les registres non soutenus, à savoir les registres (très) familier et populaire.

Les premières observations de notre recherche sont basées sur le corpus d'expressions de registres non soutenus que nous avons reprises d'un autre corpus d'expressions. En analysant ce dernier, nous y avons appliqué nos critères de sélection et nous avons vérifié les informations auprès d'ouvrages lexicographiques.

MOTS-CLÉS

francophonie, sociolinguistique, variations diatopique et diastratique, expressions familiaires, dictionnaires

— ABSTRACT

This study introduces observations and reflections concerning diatopic and diastratic variations in French lexicon based on lexicological, lexicographical and sociolinguistic points of view. The diatopic variation concerns the territories of northern Francophonia: Belgium, France, Quebec and Switzerland. In the case of diastratic variation, we focus on colloquial French, such as (very) familiar and popular uses of French.

The first observations of our research are based on a corpus of colloquial expressions selected from another corpus of expressions. Analysis of the latter allowed for the application of our selection criteria, in addition to the verification of the information used according to various dictionaries.

KEYWORDS

La Francophonie, sociolinguistics, colloquial expressions, diatopic and diastratic variations, dictionaries

Dès qu'il y a communauté linguistique, il y a variation.
Françoise Gadet

1. Introduction

Dans la présente étude, nous allons commenter certaines observations et réflexions concernant la variation diatopique et diastratique du lexique du français, des points de vue lexicologique, lexicographique et sociolinguistique. En ce qui concerne la variation diatopique, nous nous concentrons sur le territoire de la francophonie du Nord. Concernant la variation diastratique, nous ciblons les registres familier et populaire en tenant compte de la variation diaphasique lors de la production de la parole. Nous nous focalisons sur la diastratie et la diatopie telles qu'elles sont perçues par les locuteurs dans la communication quotidienne, aussi bien orale qu'écrite.

Dans notre texte nous introduirons également les observations préliminaires en lien avec notre corpus d'expressions. Les observations sont basées sur la vérification d'informations du corpus d'expressions dans les ouvrages lexicographiques. Nous allons également nous situer sur les axes diatopique et diastratique, aborder la sélection des expressions des registres familier et populaire provenant de divers territoires francophones et discuter de la sélection des expressions.

2. Variation diatopique

Sur le plan diatopique, c'est-à-dire la variation géographique au sein d'une même langue (Pruvost 2006 : 163), notre analyse porte sur le lexique de la francophonie du Nord (Thibault 2007 : 71; Prikhodkine 2012 : 395) où nous retrouvons les territoires de la Belgique francophone, de la France, du Québec et de la Suisse romande. Ces territoires ont été choisis parce qu'ils comportent la plus grande concentration de locuteurs francophones natifs du français (Leclerc, 2016).

À l'instar de Gadet (1997 : 3), nous percevons la variation diatopique comme un domaine plus large que la dialectologie. Pour cette raison, nous nous concentrons sur les usages régionaux du français dans la francophonie du Nord en laissant de côté les patois, les dialectes et les langues régionales qui sont plus ou moins en usage sur des territoires relativement restreints.

Les variétés régionales de la France et des variétés du français dans les territoires de la francophonie du Nord – les belgicismes, les québécoisismes et les romandismes – se caractérisent par des traits ou faits de langue particuliers

relevés dans la prononciation, dans la grammaire ou dans le lexique. Ces usages régionaux incluent leurs variétés dialectales respectives (y incluant celles de France), également comme des traits trouvant leur origine dans des langues régionales et des patois; toutes ces dénominations sont rassemblées par Thibault (2007 : 71-81) sous le terme générique de diatopisme.

Malgré les origines particulières des diatopismes, certains ont étendu leurs usages ou sont connus passivement dans plusieurs territoires linguistiques au-delà de celui d'où ils sont originaires. Nous traitons dans notre étude de ces diatopismes relevés du domaine lexical : les diatopismes lexicaux.

2.1. Diatopismes lexicaux

Les diatopismes lexicaux peuvent être classés selon la grille de Poirier (1995 : 43) selon leur origine correspondant à l'axe diachronique : archaïsmes, emprunts et néologismes ou selon leur nature correspondant à l'axe synchronique : les diatopismes provenant du lexique, de la sémantique, de la grammaire, de la phraséologie ou concernant le statut des diatopismes lexicaux en question.

Nous nous concentrons sur l'usage actuel et sa nature relevée du lexique, de la sémantique, de la phraséologie ainsi que du statut, en nous focalisant sur les registres familier et populaire (voir sections 3.1. et 3.2.). L'axe diachronique, qui se concentre à l'origine des diatopismes, ne fait donc pas l'objet principal de notre étude.

Quant à la nature des diatopismes de l'axe synchronique, nous recherchons les 1) diatopismes lexématiques, soit les éléments² qui sont originaires d'un territoire donné et qui n'existent pas dans d'autres variétés de français; 2) diatopismes sémantiques, c'est-à-dire les éléments dont la forme est attestée dans plusieurs territoires mais dont le(s) sens varie(nt) d'un territoire à l'autre (voir section 2.2.); 3) diatopismes phraséologiques, qui sont liés à une expression entière; et 4) diatopismes lexicaux de statut, qui sont liés aux unités lexicales et expressions et dont l'usage est ancré dans différents niveaux de langue sur plusieurs territoires (*Ibid.* : 32-36).

En effet, tous les territoires étudiés dans notre recherche disposent de leurs propres diatopismes lexicaux sur lesquels nous nous concentrons. Ils sont recueillis et décrits dans plusieurs ouvrages lexicographiques généraux, ou dans des ouvrages spécialisés (Thibault 2007 : 74).

2.2. Particularités diatopiques

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, sur l'axe diatopique, nous sommes à la recherche d'expressions attestées dans plusieurs territoires topolectaux au sein de la francophonie du Nord. Le terme topolectal est souvent associé à une variante ou variété topolectale et sert à désigner « une aire couvrant des portions de pays à l'intérieur d'un ensemble cohérent » et cela « sans aucune connotation normative » et avec « une valeur purement géographique », par exemple belgicisme, québécisme ou le français régional de la région franco-provençale par rapport à l'ensemble européen (Poirier 1995 : 19-20). Dans notre étude, nous utilisons le terme topolectal dans le sens décrit pour désigner un territoire, région ou espace où on peut trouver les diatopismes en question.

Nous sommes ainsi à la recherche d'expressions attestées dans plusieurs territoires topolectaux au sein de la francophonie du Nord qui, par leur usage et leur sens, peuvent varier considérablement d'un territoire à l'autre.

Les diatopismes lexicaux peuvent donc prendre différents sens d'une région linguistique à l'autre. Par exemple, une référence peut être nommée différemment d'un territoire à l'autre, comme la triade déjeuner – dîner – souper dans l'ensemble des territoires de la francophonie du Nord, comme le signalent Andreassen, Maître et Racine (Detey *et al.* 2010 : 218 ; Lebouc 2006).

Par ailleurs, une même référence peut être nommée différemment d'une région à l'autre. Par exemple, en France, l'unité lexicale portable peut aussi bien désigner téléphone portable qu'ordinateur portable, si bien que la distinction de ces deux référents dépend du contexte³. En Belgique, au Québec et en Suisse, de nouvelles unités lexicales, soit les innovations lexématiques selon la grille de Poirier, ont été introduites pour désigner le téléphone portable que l'on appelle GSM en Belgique (Lebouc, 2006), cellulaire au Québec (Antidote 9 2015) et natel en Suisse. (Knecht et Thibault 2004 : 196). Ainsi, l'adjectif portable peut donc être utilisé en tant que nom pour référer à l'ordinateur portable. Il s'agit de différentes dénominations de la même réalité dans ces différents territoires.

Ensuite, notre enquête préalable réalisée à l'aide de questionnaires sociolinguistiques (Růžička 2013 : 40-78) montre notamment qu'il est aussi possible de relever dans les différents territoires le recouvrement partiel de certains éléments. C'est-à-dire que la même expression ou unité lexicale comporte des sens et parfois des formes synonymes communs dans différentes régions linguistiques ainsi que des sens et des formes qui sont propres aux territoires respectifs.

Tableau 1
Exemples de recouvrement partiel des éléments traités dans les recherches préliminaires

Élément	Sens commun (FRA et QC)	Différences — « sens »/formes	
		FRA	QC
être vert	être « jeune », « débutant, qui a peu d'expérience », « fâché », « malade », « jaloux »	être « dégoûté », « étonné », « déçu », être « en forme », être « actif sexuellement », « vigoureux »	être « écologique », être « écologue », être bleu marin, voir rouge « être fâché »
se prendre une claque	« se faire gifler/battre/taper » (sens propre), « être choqué/surpris » (négatif/positif), « être déçu », « avoir une leçon/réflexion », « se faire ridiculiser », « apprendre une mauvaise nouvelle »	se faire avoir « se laisser tromper, duper », se faire éjecter, virer « se faire sortir d'un lieu violemment », être vexé « offensé », « subir un échec en demandant union, mariage », tomber de haut/des nues « perdre des illusions »	recevoir une fessée /une râclée, se faire chicaner, « se faire gifler /battre/taper » (sens propre)

Les expressions *être vert* et *se prendre une claque* ont été relevées tant dans les sens communs pour le Québec et pour la France que dans les sens et formes propres à chaque territoire. En reprenant la grille de Poirier, nous pouvons donc constater que les expressions constituent des diatopismes sémantiques et phraséologiques.

Nos exemples correspondent à des études plus complexes qui traitent, entre autres, du sujet de la variation (Francard et Latin 1995; Blampain, Goosse, Klinkenberg *et al.* 1999; Detey, Durand, Laks *et al.* 2010, etc.). Les exemples cités plus haut illustrent l'existence d'unités lexicales et d'expressions connues passivement, ou utilisées activement dans l'ensemble des régions au sein de chaque territoire étudié dans notre recherche. Bien conscients du fait que les phénomènes linguistiques dépassent les frontières politiques et administratives, nous nous situons, dans l'échelle de la variation diatopique, au niveau des répartitions géographiques les plus vastes qui s'étendent au-delà des territoires dont elles sont originaires. Nous recherchons des expressions supra-dialectales connues dans les ensembles topolectaux de la francophonie du Nord les plus vastes.

3. Variation diastratique

La variation diastratique constitue notre deuxième axe principal de recherche. Cette variation se concentre sur « les caractéristiques sociales des locuteurs » (Ledegen et Légliše 2013 : 318) ou des groupes sociaux d'où ces locuteurs proviennent, vivent ou sont liés d'une quelconque manière. Elle rend compte des traits linguistiques qui caractérisent l'usage de ces locuteurs et de ces milieux. Ces traits se reflètent dans la prononciation, la grammaire, le lexique (Polguère 2008 : 96) et la sémantique. Nous nous concentrons sur la sémantique lexicale.

La variation diastratique étudie les rapports entre langue et société en prenant en compte différents niveaux de ces deux structures hiérarchisées. Labov (1966) a proposé un système de classement des locuteurs selon leur appartenance sociale : classe inférieure (*lower class*), classe ouvrière (*working class*), classe moyenne inférieure (*lower middle class*) et classe moyenne supérieure (*upper middle class*). Au fil du temps, ce système a été repris et modifié et les termes introduits par Labov obtiennent des significations plus larges ou plus restreintes (Papen et Bigot, 2016), mais le classement se maintient en usage. Pour procéder à la répartition de la population dans les classes sociales, divers facteurs sociaux sont pris en compte. Selon les auteurs, les principaux sont les suivants : emploi, niveau d'éducation, revenu familial, environnement géographique – soit où on vit et enfin les conditions de logement.

La thématique de classes sociales, c'est-à-dire leur identification, distinction et classification, est liée à la problématique de la définition d'une communauté linguistique qui constitue un ensemble de locuteurs très diversifié au plan socio-économique. Les attitudes envers les pratiques langagières que partagent les membres d'une communauté linguistique respective varient considérablement (Gadet 2007 : 89-92). Nous reprenons le concept de classes sociales afin de pouvoir en identifier les locuteurs particuliers.

3.1. Registres de langue

Quant à la stratification de langue, la variation diastratique est souvent associée aux registres de langue ou aux styles de langue dont la représentation la plus connue est l'ensemble des « marques d'usage comme familier, soutenu, populaire, etc. » (Ledegen et Légliše 2013 : 319). Nous reprenons des mêmes auteurs la définition du registre de langue : « variété linguistique appropriée à une situation sociale particulière ». Cette définition diffère de celle de style de langue par son caractère moins formel et par son emploi lié

à une situation spécifique. Les registres mentionnés dans le tableau suivant sont les plus fréquents dans les dictionnaires (*Ibid.*: 319).

Tableau 2
Définitions des registres de langue

Registre	Caractéristique
Soutenu	« Employé dans une communication de registre élevé, notamment pour obtenir un effet de recherche ou un effet esthétique. » (<i>Antidote 9 2015</i>)
Neutre/Courant	« Employé de façon courante, par opposition à un emploi plus rare ou plus spécialisé. » (<i>Antidote 9 2015</i>)
Familier	« Usage parlé et même écrit de la langue quotidienne (conversation, etc.) en excluant les circonstances solennelles [...]. » (<i>Le Nouveau Petit Robert de la langue française, 2016</i>)
Populaire	« Qualifie un mot ou un sens courant propre à la langue parlée des milieux populaires (souvent argot ancien répandu), qui ne s'emploierait pas dans un milieu social élevé [...]. » (<i>Le Nouveau Petit Robert de la langue française, 2016</i>)

Une remarque s'impose concernant le terme registre populaire. En effet, parmi les définitions reprises de différents dictionnaires, nous pouvons observer une différence dans le classement : les dictionnaires de France, de Belgique et de Suisse utilisent le terme populaire tandis que les dictionnaires québécois ne l'emploient généralement pas. Il est difficile de trouver un équivalent à registre populaire ; le terme très familier correspond par sa définition plutôt à celui de vulgaire⁴. Nous préférons donc la dénomination registre populaire, car sa définition rend compte d'un facteur important — le milieu social — qui est directement lié à la variation diastratique.

Quant à la définition du registre familier, elle fait ressortir un autre facteur important : par circonstances, ce registre fait référence à la variation diaphasique qui étudie la « capacité des locuteurs à moduler leur façon de parler en fonction de différents interlocuteurs et activités » (*Gadet 2007*: 172). En d'autres mots, si nous parlons de la variation diastratique, il faut prendre en compte l'appartenance des locuteurs non seulement à un groupe social, mais aussi à plusieurs groupes sociaux car chaque individu (selon ses capacités cognitives et sociales) développe plusieurs réseaux sociaux. Quant aux réseaux sociaux, nous sommes d'accord avec Gadet.

Ensemble de relations entre des individus ou liens d'intensité variable allant du très proche et du quotidiennement sollicité à la ressource lointaine et épisodique [...]: parenté, groupe d'amis, relations de travail, bande, voisinage, loisirs, associations, organisations [...]. (*2007*: 95)

Suivant cette affirmation, notre usage de la langue est donc aussi influencé par la situation de communication dans laquelle nous nous trouvons lors de la production de la parole — la variation diaphasique. Celle-ci est liée aux variations diastratique et diatopique.

Les locuteurs emploient d'autant plus de formes régionales [variation diatopique] que leur statut socioculturel est bas [variation diastratique] et que la situation est familière [variation diaphasique]. (Gadet 2007 : 24)

3.2. *Marques d'usage*

Pour les marques d'usage nous adoptons la définition suivante.

[Des] étiquettes qui figurent dans le dictionnaire devant certains mots ou sens pour en préciser le niveau de langue, le caractère régional ou toute autre particularité concernant le registre d'emploi. (Antidote 9 2015)

Une exception constitue le registre neutre qui ne possède aucune marque d'usage, puisqu'il s'agit du registre le plus répandu et ainsi non marqué. Cela veut dire qu'un élément non marqué nous donne aussi une information importante : son usage n'est restreint par aucune limitation ; cet élément est donc utilisé couramment (Mercier 2002 : 50).

Dans notre étude, nous nous focalisons sur les registres non soutenus (registres marqués) : le registre familier (fam.), le registre populaire (pop.) ainsi que le registre très familier (très fam.) et sur leurs marques sociolinguistiques/diastratiques respectives. Étant donné que le registre populaire est moins attesté dans la lexicographie québécoise, nous prenons aussi en compte le registre très familier avec la réserve qu'il se situe entre le populaire et le vulgaire.

Par contre, il faut être prudent quant à l'interaction de la théorie des registres de langue – l'association des marques sociolinguistiques – avec les pratiques langagières car aucun registre n'est exclusivement réservé à une classe sociale. En conséquence, les registres que nous sommes en train d'analyser ne sont pas liés uniquement aux classes basses de la société comme le souligne Gadet (1997).

L'auteure se demande si les marques d'usage décrivent la forme de la parole même ou la situation dans laquelle est produite une parole. Ainsi,

elle fait allusion au problème de l'ignorance de la distinction entre diastratique, ou la variation sociale (par exemple : populaire), et diaphasique ou la variation situationnelle (familier, soutenu, argotique, etc.). Gadet propose le croisement de ces catégories (1997 : 11–12) en distinguant populaire soutenu qui correspondrait en gros à l'hypercorrection⁵ dans la langue (par exemple, *Le livre dont auquel tu te réfères est un classique.*; ensuite, la liaison fautive, extension du domaine du subjonctif, etc.) et populaire familier où les exemples incluent tant la forme non soutenue que son utilisation dans une situation non formelle ou une communication plus intime, etc. (par exemple, *T'as la chienne, hein ?* « As-tu peur ? »).

3.3. Synthèse

Étant donné la situation complexe et confuse des marques sociolinguistiques, nous soutenons avec Gadet le fait que la conscience des différences entre le diastratique et le diaphasique devrait être davantage prise en compte en description lexicographique. Cependant, puisque les marques sociolinguistiques constituent un outil très répandu dans le traitement lexicographique des unités lexicales et expressions, nous les prenons en compte dans la recherche que nous effectuons dans les ouvrages lexicographiques.

En revanche, étant donné que la plupart de locuteurs natifs d'une langue ne sont pas conscients de son fonctionnement (Gadet 1997 : 12) comme, par exemple, des nuances entre les registres familier et populaire, nous nous concentrerons dans notre recherche sociolinguistique ultérieure sur des exemples concrets d'expressions relevées dans les registres en question. Nous tiendrons tout de même compte des réponses des locuteurs natifs du français. En effet, chaque locuteur est doté d'une intuition linguistique.

Quoi qu'on ait à dire, il existe toujours plusieurs façons de le dire [et] [c]haque fois qu'on désire s'exprimer, on est amené à choisir dans l'ensemble des ressources offertes par la langue celles qui nous conviennent. (Mercier 2002 : 44)

Malgré le fait que cette intuition est fort subjective et varie d'un locuteur à l'autre, ce sont justement eux qui influencent le système (langue) par leur usage (parole) et leur mise en pratique de ce système.

Pour l'instant, nous résumons notre réflexion sur la variation diatopique et diastratique par le fait qu'il s'agit de nos deux axes principaux de recherche, en tenant compte également de la variation diaphasique. En ce qui concerne les deux axes choisis, nous nous situons, d'une part, sur la

question des diatopismes lexicaux supra-régionaux, c'est-à-dire la répartition géographique la plus vaste provenant de différents territoires de la francophonie du Nord et, d'autre part, sur celle des registres familier et populaire en tenant compte des réseaux sociaux établis par des locuteurs de différentes couches de la société. En d'autres mots, nous prenons, dans le cadre de notre recherche sociolinguistique, les expressions correspondant à nos critères de sélection (voir section 4.2.). Nous les proposons aux participants de la recherche dans le questionnaire que nous préparons afin de leur demander s'ils connaissent ces expressions, quels sens ils leur confèrent et quelles sont leurs attitudes envers l'usage des expressions en question. Nous tiendrons compte de la diaphasie en demandant aux participants de préciser le contexte dans lequel ils emploient ces expressions : la situation, les personnes à qui ils s'adressaient et l'effet recherché.

4. Méthode de recherche

Procédons aux démarches appliquées pour choisir des expressions de différentes régions de la francophonie du Nord correspondant aux registres familier et populaire. Tout d'abord, il faut être conscient des limites de chaque travail relevant du domaine de la lexicologie et de la lexicographie : il existe des milliers d'expressions qui entrent dans des critères de choix proposés par les chercheurs. Ainsi, nous avons décidé de sélectionner un nombre restreint d'expressions. En nous basant sur celles-ci, nous effectuons une recherche qualitative afin d'apporter de nouvelles informations en vue d'accompagner, par notre approche, de grands projets de recherche menés dans les territoires de la francophonie du Nord par diverses équipes (dictionnaires *Usito*, *Antidote*, *Robert*, *Larousse*, *Trésor de la langue française informatisé*, *Dictionnaire de belgicisms*, *Dictionnaire suisse romand*, etc.).

L'analyse détaillée des ouvrages lexicographiques est complétée par la recherche sociolinguistique auprès de locuteurs natifs du français. Dans cette démarche, nous nous inspirons du *Dictionnaire de belgicisms* de Michel Francard *et al.* ; il s'agit de l'ouvrage le plus actuel et le plus complexe dans le domaine des belgicisms (Francard 2010 : 9).

4.1. Corpus du départ

Nous exploitons le corpus du projet international Belgique-France-Québec-Suisse (BFQS) (BFQS 2015). Le but de ce projet est « de décrire, d'analyser et de comparer les expressions verbales figées » (Lamiroy 2010 : 1). L'équipe BFQS se concentre principalement sur le figement des expressions en adoptant des critères syntaxiques.

Il y a deux points à signaler : premièrement, les diatopismes ont été marqués seulement au plan « national » sans tenir compte des répartitions régionales plus détaillées. Selon les auteurs, si une expression dispose d'une marque géographique où la lettre majuscule signifie la connaissance active et la minuscule la connaissance passive, il devrait donc s'agir d'expressions connues par tous les locuteurs en Belgique (B/b), France (F/f), Québec (Q/q) et Suisse (S/s). À ce constat est liée la question de vitalité et de répartition d'emploi géographique d'expressions qui soulève des doutes et que nous allons vérifier. Deuxièmement, ce corpus ne prend pas en compte les registres de langue ni les registres non soutenus auxquels certaines expressions du corpus appartiennent. Ces deux perspectives nous permettent d'appliquer nos méthodes à ce corpus afin d'y vérifier la vitalité des expressions, de tester leur sens ainsi que la compréhension qu'en ont les locuteurs natifs. Elles permettent également d'en savoir davantage sur les attitudes de ces derniers envers l'emploi de ces expressions.

Notre corpus de départ est constitué des 152 expressions mentionnées dans l'annexe du livre de Lamiroy (2010). Les expressions ont été attestées dans plusieurs ouvrages lexicographiques et les auteurs ont vérifié leurs attestations dans des corpus textuels sur Internet (Lamiroy 2010 : préface). Nous reprenons les expressions et nous y appliquons nos critères de sélection (voir section 4.2.) pour ainsi obtenir notre propre liste d'expressions à analyser. Par la suite, les expressions correspondant à nos critères seront reprises et feront partie de notre questionnaire. Celui-ci ne fait pas partie de la présente étude étant donné qu'il est en voie d'élaboration. En revanche, nous présentons dans les sections suivantes les premiers commentaires relatifs à l'application de nos critères.

4.2. Critères de choix des expressions

Afin de dresser notre propre liste d'expressions, nous avons choisi des ouvrages généraux et spécialisés pour y vérifier l'attestation des expressions du projet *BFQS*. Une fois l'expression attestée dans les ouvrages consultés, nous procédons à la vérification du sens et, s'il y a lieu, des formes synonymes dans les ouvrages choisis. Ainsi, nous raffinons la liste des expressions pertinentes pour l'application de nos critères. La vérification d'attestation des expressions constitue le préalable à notre étude.

Notre premier critère consiste à nous concentrer sur la présence des marques sociolinguistiques dans les expressions. Les marques qui nous intéressent en particulier sont : familier, très familier, populaire, locution

familière et locution populaire. Il faut également être conscients des réserves et des lacunes que ce marquage engendre (voir sections 3.1. et 3.2.) parce qu'il s'agit souvent du choix du lexicographe et que les marques d'usage appliquées varient d'un ouvrage à l'autre (Růžička, à paraître).

Le second critère se fonde sur la présupposition que certains domaines thématiques regroupent davantage de formes et de sens des registres en question. Selon Lamiroy (2010 : 3), certains thèmes contiennent une fréquence plus élevée d'expressions figées. En nous basant sur nos recherches préliminaires et sur cette observation, nous maintenons pour notre recherche les domaines thématiques suivants : 1) « état/s physique/s et psychique/s » ; 2) « dénominations affectives » qui sont liées à des 3) « relations personnelles », 4) « alcool et drogues ». En outre, nous incluons le domaine thématique de 5) « richesse et pauvreté » que nous reprenons de l'équipe BFQS.

5. Analyses préliminaires

Il s'agit de la présentation de l'état actuel de notre recherche. Nos commentaires sont basés sur l'analyse des dictionnaires qui sont listés dans l'annexe 1 avec leurs abréviations respectives.

Nous constatons l'attestation variable des expressions du corpus *BFQS* dans les ouvrages lexicographiques. Premièrement, les expressions marquées comme belgicisms dans le *BFQS* sont aussi attestées dans les ouvrages généraux de France, mais c'est surtout *Antidote 9* qui marque et atteste les belgicisms lexicaux en présentant les sens comparables aux mêmes belgicisms attestés dans les ouvrages spécialisés à la variété belge comme le *DB 2010*. Par exemple, l'expression *avoir un dikke nek* « devenir imbu de soi-même » est attestée dans *Antidote 9* ce qui n'est pas le cas du *NPR 2016*, ni du *PLI 2016*, ni du *TLFi*. En outre, cette expression semble être connue et assez répandue puisqu'elle se retrouve dans le titre d'un film d'Olivier Van Hoofstadt sorti en 2006 sous la forme *Dikkenek* (voir le *BDLP*).

En ce qui a trait aux expressions de la Suisse romande relevées dans le corpus *BFQS*, nous constatons qu'elles sont très peu attestées dans les ouvrages généraux. Par exemple, ni ceux de France (le *NPR 2016*, le *PLI 2016*, le *TLFi*), ni ceux du Québec (*Antidote 9*) n'informent sur l'expression *corder qqch. à qqn* dans les sens d'« être heureux que qqn obtienne qqch. » ou « qu'il lui arrive qqch. (de mal ou de bien) » et d'autres sens qui y sont associés (voir le *DSR* et le *BDLP*).

Les ouvrages spécialisés de la Belgique et de la Suisse n'ont souvent pas attesté les expressions que l'équipe BFQS a marqué comme connues ou utilisées sur ces territoires. Par exemple, l'expression *avoir les chevilles qui enflent* « être prétentieux » signalée dans le BFQS comme connue en Suisse n'est pas attestée dans le DSR; dans le BDLP, elle est signalée comme peu attestée en Belgique, mais il n'y a aucune mention pour la variété suisse.

Dans notre corpus, il y a deux expressions qui constituent une exception quant à l'attestation des expressions suisses et belges du BFQS dans les ouvrages spécialisés. L'expression suisse *faire le poing dans sa/la poche* « raval sa colère; endurer, supporter un affront sans répliquer; faire un effort pour ne pas s'emporter, pour ne pas laisser libre cours à son indignation » est attestée dans le DSR et dans le BDLP. Son équivalent belge est *mordre sur sa chique* qui a été attesté dans le DB 2010 et aussi dans le BDLP. Comparativement aux dictionnaires généraux de France, il n'y a aucune attestation de ces expressions suisse et belge dans le NPR 2016, le PLI 2016 ni TLFi. Seul *Antidote 9* présente les deux expressions, mais seulement celle de la Belgique francophone est marquée comme un belgicisme; celle de Suisse romande ne l'est pas et sa définition est beaucoup moins détaillée.

Quant aux expressions du Québec, d'une façon générale, elles figurent attestées dans les ouvrages de ce territoire. Par contre, dans le corpus BFQS, les expressions que les auteurs marquent en tant que québécismes ne figurent souvent même pas dans les ouvrages lexicographiques du Québec. Par exemple, les expressions *attendre mer et monde* « rêver d'un résultat extraordinaire » et *attendre qqn au détour* « guetter la première occasion pour affronter qqn » n'ont été attestées ni dans *Antidote 9* ni dans d'autres ouvrages spécialisés des expressions du Québec (DesRuisseaux 2009; Béliveau et Granger 2000; Melançon et Popovic 2001).

En vérifiant l'attestation des expressions du corpus BFQS dans les ouvrages consultés, nous remarquons que la plupart des expressions de la France et du Québec a été attestée dans les ouvrages généraux de ces territoires. Les expressions du Québec profitent du fait que la lexicographie québécoise dispose de dictionnaires généraux qui prennent naturellement en compte leur propre variété. Les expressions de la Belgique francophone sont nettement plus attestées dans les ouvrages généraux, tant de France que du Québec, que les expressions de la Suisse romande.

Quant au tri thématique, les thèmes attestés dans notre corpus sont :

1) « l'état physique et psychique » : *avoir la dalle* et d'autres synonymes ayant le sens d'« avoir faim » ;

2) « les dénominations affectives » : *avoir la grosse tête*, *gros cou* et d'autres synonymes de sens « être prétentieux » ;

3) « les relations personnelles » : *avoir un œuf à peller avec qqn* « avoir une mise au point à faire avec qqn » ;

4) « la richesse et la pauvreté » : *coûter les yeux de la tête* et les équivalents ayant le sens « coûter cher » ;

la catégorie 5) « alcool et drogues » ne contient qu'une seule occurrence dans les 152 expressions du BFQS : *aller de chapelle en chapelle* « café (parmi une série d'autres) dans lequel on fait une halte ».

6. Conclusion

Nous avons montré plusieurs particularités et abordé les questions liées aux variations diatopique et diastratique.

En ce qui concerne l'axe diatopique, nous nous situons dans les espaces topolectaux les plus vastes afin de nous interroger sur les particularités topolectales des territoires au sein de la francophonie du Nord (voir sections 2.1. et 2.2.). Nous nous sommes également concentrés sur la nature des expressions, c'est-à-dire l'axe synchronique en reprenant de la grille de Poirier les diatopismes lexématiques, sémantiques, phraséologiques et de statut.

Au niveau de l'axe diastratique, nous nous situons dans les registres non soutenus (les registres familier, populaire et très familier) en tenant compte des réserves de cette classification (voir sections 3.1. et 3.2.) Dans notre recherche, nous nous questionnons sur la variation des attitudes des locuteurs envers les usages des expressions sélectionnées en fonction de leur appartenance à différents groupes et réseaux sociaux. En abordant cette question, il faut demeurer conscient des problèmes liés à l'association des marques diastratiques aux registres de langue et tenir compte de la variation diaphasique qui joue un rôle important dans la réalisation de la parole. Par la suite, nous avons souligné les limites de cette classification par rapport aux connaissances et à la conscience linguistique du large public en tant qu'utilisateur de la langue.

En consultant les ouvrages lexicographiques mentionnés dans l'annexe 1, nous avons vérifié l'attestation, le sens et l'appartenance des expressions aux registres recherchés. À la suite de nos observations, nous constatons que les expressions de France sont les plus attestées dans les ouvrages généraux de la France et du Québec. Les expressions de la variété québécoise, quant à elles, bénéficient de l'attestation dans les ouvrages généraux de ce territoire. L'attestation des expressions belges et suisses dans les ouvrages généraux varie considérablement. Les expressions belges sont attestées en dehors des ouvrages spécialisés sur les belgicisms, et ce tant dans les ouvrages généraux de France que dans ceux du Québec. Par contre, les expressions relevées provenant de la Suisse romande sont les moins attestées et décrites dans tous les ouvrages généraux consultés.

Quant aux groupes thématiques, nos expressions entrent dans le cadre prévu et incluent la plupart des domaines thématiques (voir les sections 4.2. et 5.).

Pour conclure, nous affirmons que notre étude, qui suit une piste qualitative en établissant une liaison entre la recherche lexicologique, lexicographique et sociolinguistique, tâche de proposer une alternative aux grandes recherches souvent quantitatives.

NOTES

1. Mes remerciements sont adressés à la professeure Fanny Lafontaine grâce à qui notre article a pu progresser en ce qui concerne le côté formel et l'organisation du texte. Le présent article a été rédigé dans le cadre du projet *Romance Languages and Literatures in Contact, Context and Contrast*, numéro de projet IGA_FF_2015_027.

2. Par les éléments recherchés, nous entendons les unités lexicales ou les expressions. Une expression est comprise comme un groupe d'unités lexicales « ayant un sens figuré qui ne peut être déduit de la simple association de ces unités lexicales » (Poirier 1995: 36).

3. Les dénominations *smartphone* « téléphone intelligent » et *ordi portable* « ordinateur portable » sont aussi attestées en France (Benko 2014). Ainsi, il existe aussi en France une distinction lexicale entre ces deux termes, mais elle coexiste avec la dénomination ambiguë *portable*, ce qui n'est pas le cas dans les usages en Belgique, au Québec et en Suisse où le téléphone portable est bien distingué.

4. *Très familier* « désigne un juron ou une expression souvent liée à la sexualité ou à la scatologie, qu'il est inapproprié d'employer, sauf dans une communication très libre, entre intimes » (Antidote 9 2015).

Vulgaire: « Mot, sens ou emploi choquant, le plus souvent lié à la sexualité et à la violence, qu'on ne peut employer dans un discours soucieux de courtoisie, quelle que soit l'origine sociale » (Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2016).

5. L'hypercorrection est le phénomène de « réalisation grammaticale fautive due à l'application excessive d'une règle imparfaitement maîtrisée » (Gadet 1997: 15).

RÉFÉRENCES

- BÉLIVEAU, Marcel et GRANGER Sylvie (2000) : *Savoureuses expressions québécoises*. Monaco: du Rocher.
- BENKO, Vladimir (2014) : *Araneum Francogallicum Maius, version 15.03*. Institut du Corpus National tchèque. Prague: Faculté des lettres. <http://www.korpus.cz>
- BLAMPAIN, Daniel, GOOSSE, André, KLINKENBERG, Jean-Marie et al. (1999) : *Une langue, une communauté. Le français en Belgique*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- BRUNELLE, Éric, PELLETIER, Bertrand, FONTAINE, Jean et al. (2015) : *Antidote français v4.1*. Montréal : Druide informatique inc.
- DESRUISSEAUX, Pierre (2009) : *Dictionnaire des expressions québécoises*. Québec : Hurtubise et Pierre DesRuisseaux, 2e édition.
- DETEY, Sylvain, DURAND, Jacques, LAKS, Bernard et al., dir. (2010) : *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone*. Paris : Orphys.
- GADET, Françoise (2007) : *La variation sociale en français: nouvelle édition revue et augmentée*. Paris : Orphys.
- GADET, Françoise (1997) : *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- LABOV, William (1966) : *The Social Stratification of English in New York City*. Washington, D.C. : Center for Applied Linguistics.
- LAMIROY, Béatrice, KLEIN, Jean-René, LABELLE, Jacques, et al. (2010) : *Les expressions figées de la francophonie : Belgique, France, Québec et Suisse*. Paris : Orphys.
- LEBOUC, George (2006) : *Dictionnaire de belgicisms*. Bruxelles : Racine.
- LECLERC, Jacques (2015) : Les États où le français est langue officielle ou co-officielle. CEFAN Université Laval. http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/2vital_inter_francaisTABLO.htm.
- LEDEGEN, Gudrun et LEGLISE, Isabelle (2013) : Variations et changements linguistiques. In : WHARTON Sylvie, SIMONIN Jacky, dir. *Sociolinguistique des langues en contact*, Lyon : ENS Editions.
- MELANÇON, Benoît et POPOVIC Pierre (2001) : *Le village québécois d'aujourd'hui*. Québec : Fides.
- MERCIER, Louis (2002) : Le français, une langue qui varie selon les contextes. In : VERRAULT, Claude, MERCIER, Louis et LAVOIE, Thomas : *Le français, une langue à apprivoiser : textes des conférences prononcées au Musée de la civilisation (Québec, 2000-2001) dans le cadre de l'exposition « Une grande langue : le français dans tous ses états »*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- PAPEN, Robert et Davy BIGOT (2016) : Les classes sociales. Université Concordia. http://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/m/module1/co/module1_18.html.

POIRIER, Claude (1995) : Les variantes topoclectales du lexique français : Propositions de classement à partir d'exemples québécois. In: FRANCARD, Michel et LATIN, Danièle: *Le régionalisme lexical*. 35(3):13-56. Louvain-la-Neuve: Duculot.

POLGUERE, Alain (2008) : *Lexicologie et sémantique lexicale*. Montréal: Université de Montréal.

Présentation du projet BFQS (2010) : Les expressions verbales figées de Belgique - France - Québec - Suisse. *Université de Marne-la-Vallée*. <http://igm.univ-mlv.fr/~leclere/BFQS/presentation.htm>.

PRIKHODKINE, Alexei (2012) : *Autonomisation du français en usage en Suisse romande: quels indicateurs?* *Journal of French Language Studies* 22(3):395-417. <http://search.proquest.com/docview/1289855010?accountid=16730>.

PRUVOST, Jean (2006) : *Les dictionnaires français: outils d'une langue et d'une culture*. Paris: Orphys.

REY, Allain, REY-DEBOVE, Josette et CATACH, Laurent (2016) : *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert.

RŮŽIČKA, Martin (à paraître) : Analyse quantitative des usages familial et populaire du français de France et du Québec: Un aperçu à travers les dictionnaires. *XXXe Colloque des Journées de linguistique* 30(1): 28.

RŮŽIČKA, Martin (2013) : *Différences lexicales des usages familiers et populaires entre le français parlé en France et celui en usage au Québec*. Mémoire de maîtrise. Olomouc: Université Palacký.

THIBAUT, André (2007) : Lexicographie et variation diatopique: le cas du français. In: COLOMBO, Maria et BARSÌ, Monica, dir. *Lexicographie et lexicologie historiques. Bilan et perspectives*. Monza: Polimetrica.

ANNEXES

Annexe 1

Liste des dictionnaires consultés afin de vérifier les informations du corpus BFQS

Auteurs	Nom d'ouvrage	Abréviation
POIRIER, Claude ; FRANCARD, Michel <i>et al.</i>	<i>Base de données lexicographiques panfrancophone</i> (2001–2014)	<i>BDLP</i>
France		
REY, Allain ; REY-DEBOVE, Josette et Laurent CATACH	<i>Le Nouveau Petit Robert de la langue française</i> (2016)	<i>NPR 2016</i>
BERNET, Charles et Pierre REZEAU	<i>C'est comme les cheveux d'Éléonore : Expressions du français quotidien</i> (2010)	<i>EF</i>
QUEMADA, Bernard ; MARTIN, Robert et Bernard CERQUIGLINI	<i>Trésor de la langue française informatisé</i> (1971–1994)	<i>TLFi</i>
CERQUIGLINI, Bernard <i>et al.</i>	<i>Le petit Larousse illustré 2017</i> (2016)	<i>PLI 2016</i>
Québec		
BRUNNEL, Éric <i>et al.</i>	<i>ANTIDOTE 9</i> (2015)	—
POIRIER, Claude <i>et al.</i>	<i>Trésor de la langue française au Québec</i> (1977–2010)	<i>TLFQ</i>
Belgique		
FRANCARD, Michel, GERON, Geneviève, WILMET, Régine, <i>et al.</i>	<i>Dictionnaire des belgicisms</i> (2010)	<i>DB 2010</i>
Suisse		
KNECHT, Pierre et André THIBAUT	<i>Dictionnaire suisse romand</i> (2004)	<i>DSR</i>
Ouvrages envisagés		
CAJOLET-LAGANIERE, Hélène, MERCIER, Louis, MARTEL, Pierre <i>et al.</i>	<i>Usito</i> (2013)	—